

Elaboration du P.L.U.

Vu pour être arrêté
à la délibération du
Conseil Municipal
en date du

Le Maire
Jean-Marc Baudry

5 - PLAN DE ZONAGE

ARRET DE PROJET

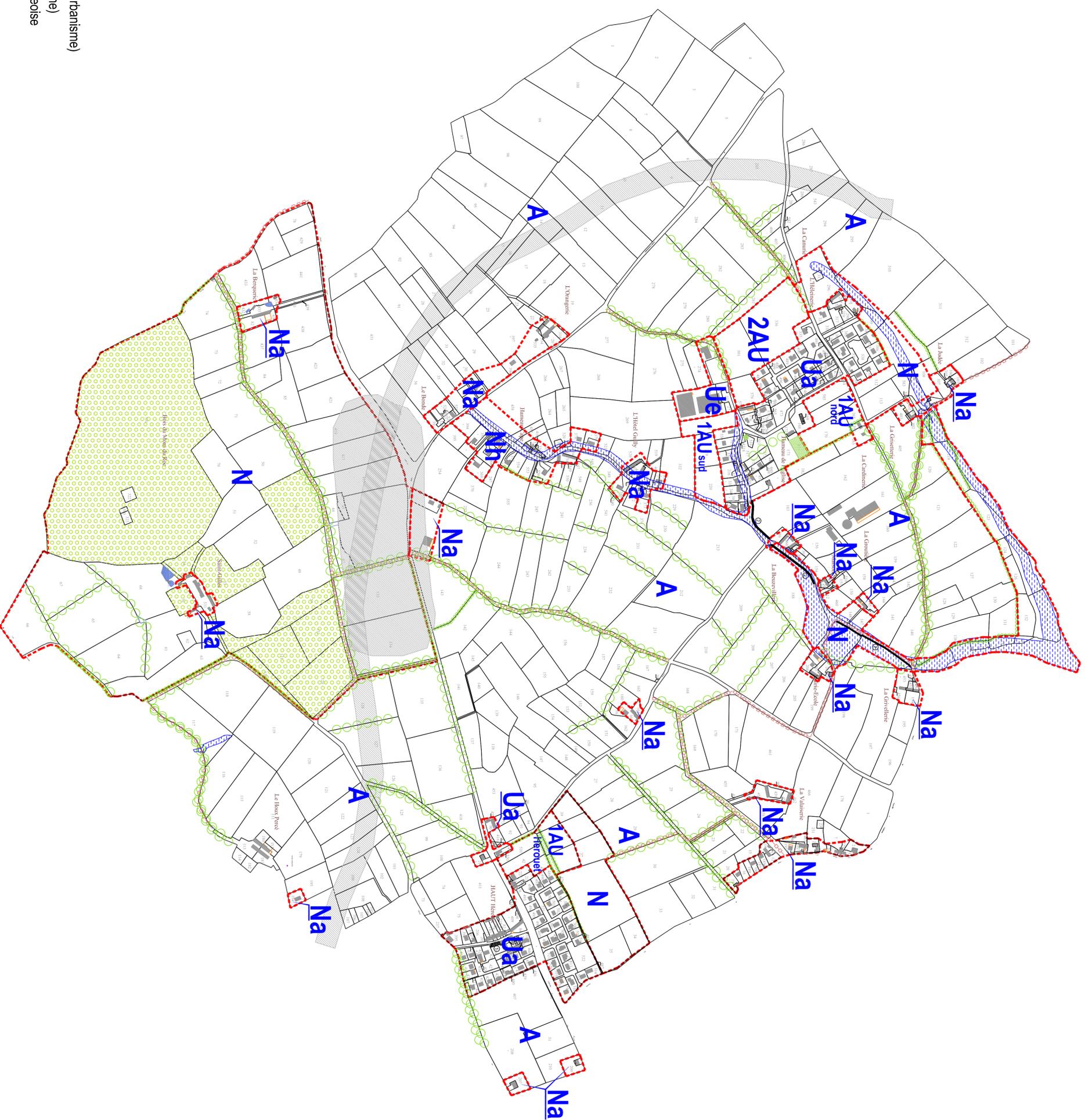
1/50000



210, rue Alexis de Tocqueville
Z.A.C du Bois Jugan
50000 Saint-Lô
Tel : 02 33 75 63 52
Email : contact@planis.fr

Emplacements réservés

N°	Bénéficiaire	Destination	Superficie
1	Commune	Stationnement	190 m ²
2	Commune	Chemini piéton	365 ml x 3m



..... Limite de zone

- - - - - Sentiers à protéger (art. L.123-1-6 du Code de l'Urbanisme)

Zone inondable

Arbre et Bois à protéger au titre de la Loi Paysage (art. L.123-1-7 du Code de l'Urbanisme)

Haies à protéger au titre de la Loi Paysage (art. L.123-1-7 du Code de l'Urbanisme)

Fuseau de passage du futur contournement Ouest de l'agglomération cherbourgeoise

Emplacement réservé